Décision 09-D-31 du 30 septembre 2009

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la gestion et de la commercialisation des droits sportifs de la Fédération française de football

Posted on: 01 octobre 2009 | Secteur(s) :

SPORT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Conseil de la concurrence (auto saisine)
Dispositif(s)	Décision mixte Pratique établie Pratiques non établies Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Transaction

Entreprise(s) concernée(s)	Sportfive, Fédération Française de Football (FFF)

Lire

le texte intégral de la décision
1.14 Mo

le communiqué de presse